

COMMENT ÉVALUER SON IMPACT ?

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Évaluer son impact social



**Cette publication a été réalisée
dans le cadre du Social Value France,
par FIDAREC et Improve,
en partenariat avec l'Avisé.
Cette publication a bénéficié
du soutien du Secrétariat d'État
chargé de l'Économie sociale,
solidaire et responsable,
de la Banque des Territoires
et du Fonds social européen.**

**Nous remercions l'ensemble
des membres du réseau Social Value
France pour leur implication
et leurs contributions ayant permis
de nourrir cette publication.**

LES PARTENAIRES DE LA PUBLICATION

Social Value France

Social Value France est un réseau ouvert réunissant une centaine de personnes de tous horizons, intéressées par le sujet de l'évaluation de l'impact social à titre professionnel ou académique. Dans un contexte d'intérêt grandissant pour ce sujet, acteurs associatifs, chercheurs, consultants, financeurs et entreprises ont éprouvé le besoin de pouvoir échanger en toute liberté, sans barrières institutionnelles, sur les démarches évaluatives.

Créé en 2015, Social Value France est animé au niveau national par l'Avisé, en collaboration avec des acteurs investis sur le sujet de l'évaluation. À travers des rencontres régulières, le réseau confronte différents regards sur l'évaluation issus d'une diversité d'expériences et de métiers, partage les bonnes pratiques et questionne les avancées académiques et les actualités de l'évaluation de l'impact social.

Dans une perspective d'ouvrir le champ des réflexions et de valoriser les débats autour de l'évaluation au-delà de nos frontières, Social Value France est affilié au réseau Social Value International, rassemblant les réseaux et communautés internationaux sur l'évaluation de l'impact social.

www.avise.org/social-value-france



L'Avisé a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France, en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Créée en 2002, l'Avisé est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général. L'Avisé intervient à chaque étape de la vie d'une entreprise de l'ESS, de l'émergence

en
ligne



Découvrez
le Centre de ressources
national sur l'Évaluation
de l'impact social
animé par l'Avisé

[avise.org/evaluation-
impact-social](http://avise.org/evaluation-impact-social)

à la maximisation de son impact social, en produisant des outils, en animant des communautés d'acteurs des territoires et en construisant des programmes d'accompagnement dédiés.

Sur la thématique de l'impact social, l'Avisé anime notamment le Centre de ressources national sur l'Évaluation de l'impact social et le réseau Social Value France. Elle accompagne également la montée en compétences des acteurs de l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire sur l'évaluation de l'impact social via le programme Cap Impact et finance des démarches d'évaluation innovantes à travers le Fonds social européen.

www.avise.org

FIDAREC

Facilitateur pour un territoire durable

FIDAREC est une association créée en 2008 par des experts du développement durable, en particulier des modes de production et de consommation durables. Au service des territoires, elle intègre une approche globale des enjeux, soucieuse de l'équilibre entre les différents « patrimoines » humain, sociaux, environnementaux et technico-économiques. Elle accompagne tout acteur local dans la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de développement durable (ODD) et contribue à la formalisation des nouveaux concepts de l'idée à l'action jusqu'à leurs impacts (stratégie co-construite, co-évaluation, etc.)

En structurant des solutions d'animation de communautés locales et d'acteurs de proximité, contributives au développement de l'intelligence collective et de la coopération, l'Agence Territoriale des Confiances, incubée au sein de FIDAREC s'attache à dénouer les nœuds et recréer les liens de confiance.

fidarec.net et fidarec.eu



Créée il y a 10 ans, Improve est une entreprise sociale qui s'est donnée pour mission d'éclairer et d'aiguiller les acteurs en mouvement vers le bien commun.

Quels que soient le stade de développement ou le dimensionnement d'un projet à vocation sociale, Improve accompagne les organisations dans l'atteinte de leur mission sociale en apportant son expertise de l'évaluation d'impact. Les méthodologies qu'Improve mobilise sont les méthodologies d'évaluation quantitative, qualitative et l'analyse des coûts évités (ou dite analyse coûts-bénéfices). Improve adapte ses formats d'accompagnement à la diversité des enjeux et contraintes des organisations à impact, en proposant trois modalités d'accompagnement : conseil et évaluation externalisée réalisée de A à Z, coaching de porteurs de projet ou de la/du responsable évaluation et/ou formation sur mesure.

Parmi plus de 150 structures accompagnées depuis sa création, Improve compte des fonds d'investissement, des fondations d'entreprises, des entreprises, des associations portant des projets d'innovation sociétale.

www.im-prove.fr

SOMMAIRE

AVANT PROPOS

P.8



AVANT DE DÉMARRER... ÊTES-VOUS PRÊT À MESURER VOTRE IMPACT SOCIAL ?

P.9



COMPRENDRE L'APPROCHE PAR LES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES POUR LES MOBILISER DE FAÇON PERTINENTE

P. 14



IDENTIFIER LES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES POUR RÉUSSIR SON ÉVALUATION

P.17

Vous souhaitez...

Suivre le changement

P. 18

Vous souhaitez...

Comprendre le changement

P. 20

Vous souhaitez...

Prouver le changement

P. 22

Vous souhaitez...

Valoriser le changement

P. 24



POUR ALLER PLUS LOIN **ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

P. 26

De quoi parle-t-on ?

P. 27

Vous souhaitez...

Quantifier le changement environnemental

P. 30

GLOSSAIRE DES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

P. 32

MOBILISER LES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES ADAPTÉS POUR ÉVALUER VOTRE IMPACT SOCIAL !

De plus en plus de structures, notamment celles de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont désormais sensibles à l'enjeu d'évaluer l'impact de leurs actions. L'utilité d'une démarche d'évaluation semble de mieux en mieux comprise.

Néanmoins, beaucoup se sentent démunies lorsqu'elles cherchent à mettre en œuvre concrètement une évaluation. Après la question du « pourquoi évaluer » vient celle, souvent complexe, du « comment évaluer ».

Complexe car il n'existe pas de méthode ou d'outil unique pour évaluer son impact : les objectifs et modalités d'une évaluation sont toujours spécifiques et liés au contexte de chaque structure et de chaque projet.

Cette publication propose de vous aider à franchir ce cap, en vous accompagnant dans l'identification des principes méthodologiques à mettre en œuvre pour réaliser une évaluation de l'impact adaptée à votre besoin.

Contribuant aux efforts déjà existants pour rendre accessible la mesure d'impact, ce cahier pratique est la première production collective du réseau Social Value France. Initié en 2017 par FIDAREC et Improve, en partenariat avec l'Avisé, il est le fruit d'échanges entre une dizaine d'experts de l'évaluation. Ceux-ci ont permis de dégager des pratiques méthodologiques transverses, communes à toute démarche d'évaluation et retranscrites ici.

Ce cahier pratique n'est en revanche pas un inventaire exhaustif ou un comparatif des méthodes et outils d'évaluation, ni un support clé en main permettant de mener une évaluation de l'impact social de A à Z, ni un guide de gestion d'une démarche d'évaluation (gouvernance, ressources, compétences à mobiliser, etc.).



AVANT DE **DÉMARRER...**

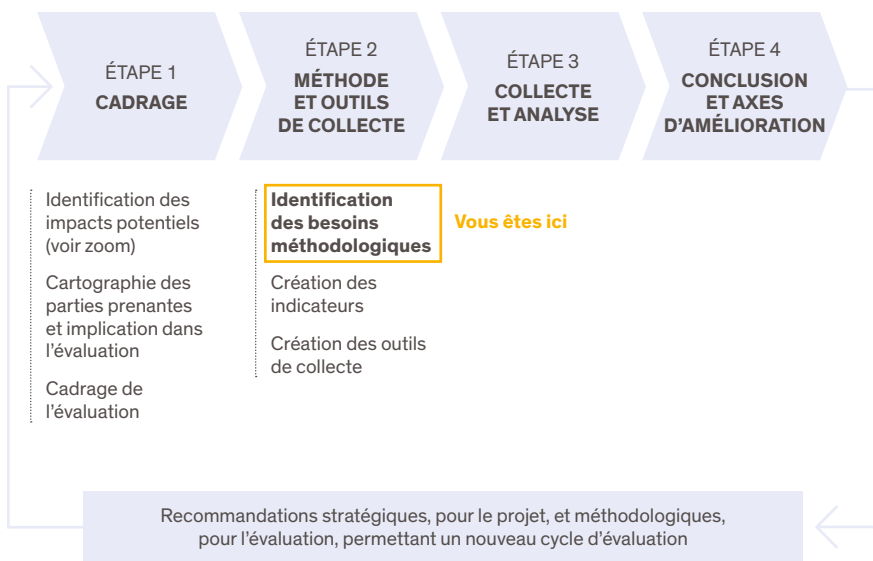
Afin d'utiliser ce cahier pratique,
vous devrez au préalable avoir déterminé
un certain nombre d'éléments concernant
votre démarche d'évaluation.
Commençons par nous en assurer !

LES PRÉREQUIS

Cette publication est un cahier pratique pour vous aider à définir la méthode et les outils de collecte de données adaptés à votre besoin d'évaluation de l'impact social.

Pour que son utilisation soit pertinente, il est donc impératif que votre démarche d'évaluation ait été cadrée et que vous ayez déjà déterminé un certain nombre d'éléments.

POUR RAPPEL, UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION PEUT SE DÉCLINER EN 4 GRANDES ÉTAPES, SCHÉMATISÉES CI-DESSOUS :



Ce cahier pratique intervient au démarrage de la 2^e étape, qui vous permet de définir les méthodes et outils de collecte pertinents pour votre démarche d'évaluation.



Vous devez donc avoir terminé l'étape 1 de cadrage.
Pour vous en assurer, rendez-vous page 12.



zoom

IDENTIFIER LES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET À ÉVALUER

La modélisation théorique consiste à identifier de la façon la plus exhaustive et précise possible les impacts potentiels du projet à évaluer, ainsi que les hypothèses sur lesquelles ils sont basés.

La modélisation analyse pour chaque objectif du projet quels sont les impacts souhaités, les hypothèses retenues, les résultats à atteindre et les activités mises en œuvre pour atteindre cet objectif. Elle identifie **comment la structure contribue au changement, ainsi que les influences des autres acteurs et des facteurs externes**, favorables ou défavorables au changement. La modélisation théorique peut être nourrie par analyse documentaire, questionnaires, entretiens, observations, etc. Il est souvent utile de réaliser une modélisation par partie prenante.

L'une des formes les plus courantes et recommandée pour réaliser une modélisation théorique est la *Théorie du changement*, mais d'autres méthodes existent, comme le *cadre logique* ou le *référentiel d'utilité sociale*.



AVANT D'ALLER PLUS LOIN

Avez-vous bien défini les éléments suivants ?

☐ **J'ai décrit l'impact que je souhaite avoir sur mes parties prenantes**

- ☐ J'ai identifié les impacts potentiels du projet que je souhaite évaluer
- ☐ J'ai cartographié mes parties prenantes et défini leur rôle dans l'évaluation

☐ **J'ai cadré mon projet d'évaluation**

- ☐ J'ai défini mes enjeux d'évaluation et les utilisations possibles des résultats
 - ☐ Externes (communication, recherche de financement, plaidoyer, etc.)
 - ☐ Internes (amélioration des pratiques, compréhension des effets, etc.)
- ☐ J'ai identifié les destinataires des résultats de mon évaluation
- ☐ J'ai identifié mes ressources et moyens disponibles pour l'évaluation
- ☐ J'ai défini un planning prévisionnel

Vous n'avez pas coché toutes les cases de la liste précédente ? Certains éléments ne sont pas clairs ?

Faites quelques pas en arrière et travaillez à nouveau le cadrage de votre démarche à l'aide des guides méthodologiques suivants.

Pour revoir les notions clés de l'évaluation de l'impact social :



Petit précis de l'évaluation d'impact social, 2013 (nouvelle édition en 2021)
Essec, Avise,
Le Mouves
[À consulter ici](#)

Pour vous guider pas à pas dans votre démarche de cadrage :



Guide de la mesure d'impact social, 2018
Improve,
Fondation Rexel
[À consulter ici](#)

Pour aller plus loin sur la théorie du changement :



Guide pour l'élaboration et l'utilisation de la théorie du changement, 2020 , Ku Leven, Ace
[À consulter ici](#)



**Si tout est clair pour vous,
vous pouvez passer à la suite !**



2

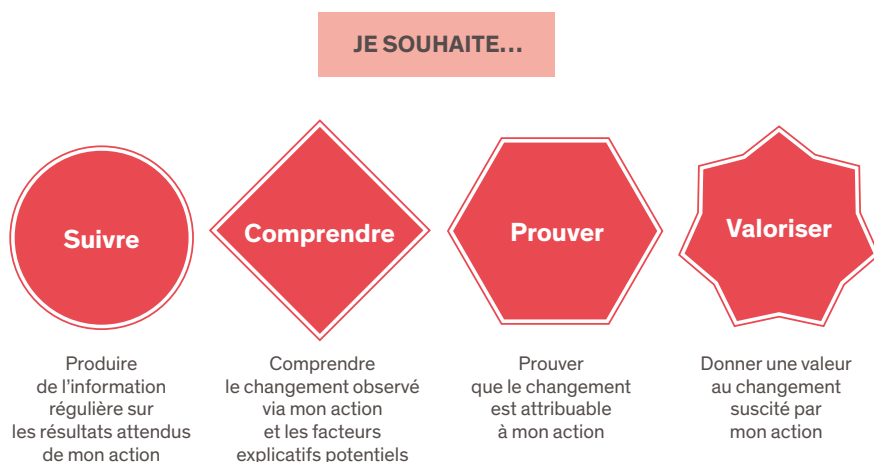
COMPRENDRE L'APPROCHE PAR **LES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES**

L'évaluation de l'impact social ne repose pas tant sur des méthodes distinctes que sur un ensemble de principes méthodologiques communs à toute évaluation. Apprenez à les mobiliser !

DÉFINIR LA FINALITÉ DE VOTRE ÉVALUATION

Ce choix est déterminant pour identifier les principes méthodologiques à mobiliser pour votre évaluation et constituera votre point d'entrée pour l'utilisation de ce cahier pratique.

CHOISISSEZ LA FINALITÉ DE VOTRE ÉVALUATION PARMI LES 4 SUIVANTES.



Le choix de la finalité est propre à chaque projet et dépend des enjeux de l'évaluation pour la structure, les destinataires, etc. : enjeux externes (communication, recherche de financements, plaidoyer, etc.) ou enjeux internes (amélioration des pratiques, compréhension des effets, mobilisation en interne, etc.)

COMPRENDRE ET MOBILISER

LES PRINCIPES

MÉTHODOLOGIQUES

Pour chacune des finalités présentées en page précédente, ce cahier pratique vous proposera une diversité d'items (type d'échantillon à constituer, type de données à collecter, etc.) vous permettant de répondre aux questions listées ci-dessous. Les réponses varieront selon la finalité de votre évaluation : suivre, comprendre, prouver, valoriser.

KUI ?

Après de quelles parties prenantes collecter de la donnée ?

Choix d'un échantillon significatif ou représentatif avec ou sans critères.

Mise en place ou non d'un groupe témoin.

QUAND ?

À quel moment collecter de la donnée ?

Avant et après l'action.

En continu (régulièrement tout au long du projet).

Après l'action uniquement.



ANALYSER LES DONNÉES

Comment interpréter les données ? Quelle approche adopter ?

Approche exploratoire (approche très ouverte, sans attentes ou hypothèses précises).

Approche descriptive (approche analysant les mesures séparées les unes des autres).

Approche explicative (approche reposant sur des hypothèses de relations entre les mesures effectuées).

QUOI ?

Quels types de données collecter ?

Données quantitatives (chiffrées) **ou qualitatives** (textuelles, comme des verbatims).

Données objectives (factuelles sur la situation), **subjectives** (appréciation par le répondant de sa propre situation), **ou intersubjectives** (appréciation par le répondant de la situation d'une autre personne).

AVEC QUOI ?

Quels outils de collecte mobiliser ?

Questionnaires (en ligne ou présentiel).

Entretiens (individuels ou collectifs).

Observations (en situation réelle).

Tableaux de bord (données déjà collectées via les outils de suivis existants de la structure).

Analyse documentaire, de publications ou de données (données publiques existantes).

Retrouvez en page 32, un glossaire des principes méthodologiques abordés au sein de cette publication.



IDENTIFIER

SES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Vous allez maintenant pouvoir identifier les principes méthodologiques à mobiliser pour votre évaluation, selon sa finalité.

VOUS SOUHAITEZ...

SUIVRE LE CHANGEMENT

Vous constatez le changement sur vos bénéficiaires et souhaitez produire de l'information régulière concernant ce dernier. Votre démarche s'inscrit dans un temps long et vise à s'intégrer dans votre activité quotidienne.

QUI?

Échantillon le plus exhaustif possible.

Dans l'idéal, les critères doivent couvrir l'ensemble des bénéficiaires ou parties prenantes concernées.

Peu pertinent de faire appel à un groupe témoin.

QUAND?

En continu, ce qui implique plusieurs temps de mesure **avec idéalement un temps mesure au démarrage** pour évaluer la situation au départ.

QUOI?

Données quantitatives.

Données objectives (factuelles sur la situation), **subjectives** (appréciation par le répondant de sa propre situation), **ou intersubjectives** (appréciation par le répondant de la situation d'une autre personne).

AVEC QUOI?

Tableau de bord (tableau bureautique, référentiel, logiciel dédié, etc.) **alimenté par tout type d'outils de collecte** (questionnaires, entretiens individuels ou collectifs, observations en situation réelle, etc.).



Suivre



ANALYSER LES DONNÉES

Adopter une approche descriptive.

L'analyse descriptive repose sur un plan d'analyse : on sait ce qu'on cherche et le format attendu de l'information. La donnée est décrite de façon « brute » : on rendra compte de pourcentages observés, de moyennes, etc. sur toutes les mesures, mais de façon séparée les unes des autres. Un niveau de connaissance minimal en analyse de données est nécessaire pour ce type d'analyse.



CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE

Définir en amont, de la façon la plus collective possible, la pertinence des indicateurs et la fréquence de la mesure :

prioriser en sélectionnant les indicateurs pour lesquels le changement est théoriquement le plus fort ; définir la fréquence pertinente au vu du contexte (il n'y pas de fréquence type).

Favoriser l'anonymat autant que possible pour la récolte des données subjectives.



UTILISER LES RÉSULTATS

Nourrir les autres finalités d'évaluation (exemple : j'observe des changements via mes indicateurs, je cherche à les expliquer avec une autre étude).

Communiquer et produire de l'information sur son impact.

Intégrer le suivi des indicateurs dans les activités.

VOUS SOUHAITEZ...

COMPRENDRE LE CHANGEMENT

Vous souhaitez comprendre le changement que vous observez et quels facteurs peuvent l'expliquer : caractéristiques et parcours de vos bénéficiaires, activités menées dans le cadre de votre projet, par d'autres acteurs, etc.

QUI ?

Echantillon représentatif
(non exhaustif), c'est-à-dire couvrant les critères considérés comme explicatifs du changement attendu (ex : répartition femmes/hommes, d'âges, etc.).

Plus il y a de critères, plus la taille de l'échantillon doit être importante.

Groupe témoin non nécessaire.

QUAND ?

En continu, après.
Plus il y a de temps de mesure, plus l'explication du changement pourra être fine.

QUOI ?

Données quantitatives (chiffrées) **et qualitatives** (textuelles, comme des verbatims).

Données objectives (factuelles sur la situation), **subjectives** (appréciation par le répondant de sa propre situation) **ou intersubjectives** (appréciation par le répondant de la situation d'une autre personne).

AVEC QUOI ?

Questionnaires
(en ligne ou présentiel).

Entretiens (individuels ou collectifs).

Observations (en situation réelle).

Tableaux de bord (tableur bureautique, référentiel, logiciel dédié, etc.).



Comprendre



ANALYSER LES DONNÉES

Adopter une approche explicative.

Cette approche repose sur des hypothèses de relations entre les différentes mesures effectuées. Le croisement des informations permet de mieux comprendre les relations de corrélation, cause à effet et interactions entre tous les indicateurs. Des tests statistiques doivent être effectués pour assurer la significativité des résultats et la fiabilité des conclusions.

Nous vous recommandons de vous faire accompagner sur ce sujet.



CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE

Favoriser la mixité des outils de collecte et l'anonymat autant que possible.

Questionnaires :

utiliser majoritairement des questions fermées.

Entretiens :

utiliser des questions ouvertes (entretiens semi-directifs) avec un guide clair et si besoin faire appel à une intervention externe neutre (pour favoriser la libération de la parole).

Observations :

utiliser une grille pour guider les éléments à analyser et préciser les règles d'observation (durée, posture, etc.)



UTILISER LES RÉSULTATS

Nourrir les autres finalités d'évaluation : prouver et valoriser.

Redéfinir ou ajuster les indicateurs pertinents à suivre.

Améliorer le pilotage du projet et de la structure.

Enrichir et faire évoluer ses activités et les pratiques professionnelles.

VOUS SOUHAITEZ...

PROUVER LE CHANGEMENT

Vous souhaitez faire la preuve de l'impact de votre action, montrer que le changement observé lui est bien imputable et ne se serait pas produit sans celle-ci.

QUI ?

Échantillon suffisamment significatif (taille importante) et représentatif c'est-à-dire présentant les mêmes caractéristiques et dans les mêmes proportions que la population ciblée (ex : répartition femmes/hommes, d'âges, etc.).

Groupe témoin fortement recommandé pour faire valoir une preuve forte et objective (en l'absence de groupe témoin, l'impact est évalué avec les parties prenantes).

QUAND ?

Possible à tout moment.

Si possible, en continu et idéalement avec une première mesure au démarrage du projet pour évaluer la situation au départ (indispensable si le groupe témoin est constitué par tirage au sort).



Prouver

QUOI ?

Données quantitatives (chiffrées) **plus appropriées.**

Données objectives (factuelles sur la situation) **à privilégier** (sans être une condition absolue).

AVEC QUOI ?

Questionnaires (en ligne ou présentiel).

Entretiens (individuels ou collectifs).

Observations (en situation réelle).

Analyse documentaire ou de données (données publiques existantes).



ANALYSER LES DONNÉES

Adopter une approche explicative.

Cette approche repose sur des hypothèses de relations entre les différentes mesures effectuées. Le croisement des informations permet de mieux comprendre les relations de corrélation, cause à effet et interactions entre tous les indicateurs. Des tests statistiques doivent être effectués pour assurer la significativité et l'objectivité des résultats et la fiabilité des conclusions. Nous vous recommandons de vous faire accompagner sur ce sujet.



CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE

Favoriser des questions standardisées et anonymes

(données moins sujettes à interprétation). Les données publiques quant à elles peuvent fournir de l'information « témoin ».

S'interroger tout au long du processus sur les différents risques de biais.

En cas de recours à un groupe témoin, celui-ci doit posséder les mêmes caractéristiques que le groupe bénéficiant de l'action (approche dite « contre factuelle »).

Coupler cette démarche avec d'autres finalités, notamment explicatives du changement observé.



UTILISER LES RÉSULTATS

Expliquer la valeur ajoutée et la temporalité de l'action de sa structure.

Nourrir les autres finalités d'évaluation : valoriser.

Communiquer largement pour généraliser l'action et créer la dynamique de transformation.

VOUS SOUHAITEZ...

VALORISER LE CHANGEMENT

Vous souhaitez donner une valeur au changement suscité par votre action. La valeur générée par une activité peut être évaluée à travers plusieurs critères. Ce cahier pratique ne vise pas à l'exhaustivité et propose l'exemple le plus courant, celui de la valorisation monétaire.

QUI ?

Echantillon significatif (taille importante) et **représentatif** c'est-à-dire présentant les mêmes caractéristiques et dans les mêmes proportions que la population ciblée (ex : répartition femmes/hommes, d'âges, etc.).

Groupe témoin indispensable pour estimer les coûts évitées d'une action.

QUAND ?

En continu, avec une grande rigueur vis-à-vis de la fréquence et de la méthode de collecte.

QUOI ?

Seules des données quantitatives (chiffrées) peuvent faire l'objet d'une valorisation.

AVEC QUOI ?

Tableaux de bord (tableur bureautique, référentiel, logiciel dédié, etc.).

Questionnaires (en ligne ou présentiel).

Analyse documentaire et de données (données publiques existantes).



Valoriser



ANALYSER LES DONNÉES

Adopter une approche explicative

Cette approche repose sur des hypothèses de relations entre les différentes mesures effectuées. Le croisement des informations permet de mieux comprendre les relations de corrélation, cause à effet et interactions entre tous les indicateurs. Des tests statistiques doivent être effectués pour assurer la significativité des résultats et la fiabilité des conclusions.

Nous vous recommandons de vous faire accompagner sur ce sujet.



CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE

Cette démarche est la plus complexe à réaliser.

Il est très fortement recommandé de se faire accompagner et de la faire précéder par une démarche de preuve.

— — —
Il est essentiel de très bien connaître ses parties prenantes ainsi que leurs caractéristiques pour créer un bon échantillon et un groupe témoin pertinent.

— — —
En cas de recours à un groupe témoin, celui-ci doit posséder les mêmes caractéristiques que le groupe bénéficiant de l'action (approche dite « contre factuelle »).



UTILISER LES RÉSULTATS

Communiquer et produire de l'information sur son impact :

les approches de valorisation économique sont particulièrement utiles sur un usage externe (communication, plaidoyer, recherches de financements, etc.).

Contribuer à la production de connaissance et de données

pour permettre la comparaison de résultats (selon le domaine d'activités) et le lancement de démarche par d'autres structures.



4

ÉVALUATION **DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Ce cahier pratique vous propose
des premiers éléments
de réflexion autour de l'évaluation
de l'impact environnemental.

ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La notion d'étude d'impact environnemental existe depuis la fin des années 1960 et poursuit les mêmes finalités que l'évaluation de l'impact social : évaluer l'impact des activités générées par l'humain sur le milieu naturel pour aider les décideurs, valoriser des actions mises en œuvre, générer l'engagement, etc.

Comme pour l'évaluation de l'impact social, il est donc fondamental d'identifier la problématique environnementale étudiée et ses enjeux et de définir précisément **le périmètre et l'objet** de l'étude. Néanmoins les études d'impact environnemental présentent un certain nombre de différences avec les démarches d'évaluation de l'impact social.

Les enjeux

Si l'on considère que le capital humain et social a un potentiel de développement sans limite, le capital naturel, lui, est quasiment fini à notre échelle d'observation (on parle de limites planétaires – cf. ressources présentées en p. 29). Ceci induit deux conséquences : tout d'abord, les démarches d'évaluation de l'impact environnemental visent à **anticiper et réduire au maximum** (voire réparer) les impacts négatifs d'une action, là où l'évaluation de l'impact social analyse l'amélioration d'une situation. Ensuite, les notions de lieu et de temporalité sont, le plus souvent, plus déterminants pour l'impact environnemental que pour l'impact social : réfléchir à son impact environnemental nécessite de distinguer les problématiques locales et globales ainsi que les enjeux à court terme de ceux à moyen ou long terme.

La démarche

Les études d'impact environnemental cherchent à trouver la meilleure solution (celle générant le moins d'impacts négatifs) pour un objectif final clair (*dans notre exemple : comment loger pendant 50 ans 100 personnes dans de bonnes conditions de vie en minimisant le plus possible les impacts environnementaux négatifs*). Dans cette démarche, il s'agit d'être imaginatif dans les scénarios possibles de réalisation.

Ainsi, la plupart des études d'impact environnemental travaillent sur des **impacts potentiels** (ex. travaux du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat – GIEC ou ceux de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques - Ipbes) et la **proposition de plusieurs scénarios**. Les études d'impact social, quant à elles, évaluent des impacts une fois qu'ils se sont produits, et les approches contrefactuelles y sont généralement plus faciles à construire.

Méthode d'évaluation

Les études d'impact environnemental suivent des règles opératoires normalisées (ISO, etc.) et s'appuient sur des bases de données quantifiées et construites selon des procédés rigoureux. Une fois les objectifs définis et le cadrage réalisé, on peut décliner une étude d'impact environnemental en 4 phases :

1

Identifier les différents scénarios possibles permettant d'assurer la fonction souhaitée (*exemple : loger pendant 50 ans 100 personnes dans de bonnes conditions de vie*) et les décomposer en activités (*dans notre exemple : construction d'un bâtiment de 5 étages, chauffage du bâtiment, etc.*)

2

Décomposer chaque activité en processus élémentaires (*dans notre exemple : construction du bâtiment décomposé en fabrication du ciment, transports des matériaux, etc.*).

NB : bien qu'elle soit plus complexe à réaliser, cette démarche est également utilisée en évaluation de l'impact social dans les phases d'identification des impacts potentiels (notamment dans la Théorie du Changement)

3

Quantifier les impacts de chaque processus élémentaire (impacts dits intermédiaires) en convertissant les flux physiques (identifiés lors de l'inventaire) en impacts potentiels grâce aux bases de données mondiales ou nationales (*dans notre exemple : la fabrication du ciment a un impact intermédiaire qui est la production de gaz à effet de serre, estimée à 700 kg de CO₂ par tonne de ciment fabriqué*).

NB : ces valeurs calculées n'ont pas toutes le même niveau de fiabilité : certaines sont des moyennes, d'autres sont calculées dans un contexte précis (par exemple en tenant compte de la source d'énergie utilisée pour alimenter les machines, etc.).

4

Évaluer les impacts finaux, appelés « dommages », en regroupant et pondérant les impacts intermédiaires (*exemples : dommages sur la santé, qualité des écosystèmes, utilisation des ressources naturelles, etc.*)

La principale différence dans la méthode d'évaluation est qu'il n'existe que très peu de bases de données et de facteurs de caractérisation de l'impact social. Tandis que dans le domaine environnemental, des indicateurs de performance peuvent conduire plus directement à une estimation d'impact sur l'environnement (*exemple : 1 tonne de déchets envoyée en compostage équivaut en moyenne à 660 kg de CO2 évités*), on ne peut pas dans le domaine social transformer une action ou un résultat en un impact certain (par exemple, l'impact d'une formation professionnelle sera variable d'un individu à un autre).

Au-delà de ces différences, toute décision et action gagne à être éclairée selon ses impacts sociaux et environnementaux. Les objectifs de développement durable ou la théorie du Donut (cf. les ressources en ligne ci-contre) sont de bons cadres pour une approche intégrant les deux aspects.

Principes méthodologiques

Au sein des pages suivantes, vous pourrez trouver des repères pour définir la méthode et les outils de collecte à mobiliser lors d'une évaluation de l'impact environnemental.

Ceux-ci ont été définis en reprenant les questions utilisées précédemment pour l'évaluation de l'impact social (Qui ? Quand ? Quoi ? Avec Quoi ? Comment ?) et vous permettront de répondre à la finalité « **Comment quantifier le changement environnemental généré par mon action ?** ».

en
ligne



J. Rockstrom ,
W. Steffen et al.,
*A safe operating space
for humanity,*
Nature, 461, Sep 2009.

K. Raworth,
*A safe and just space
for humanity, can we live
within the donut ?,
Oxfam Discussion
Papers,* 2012.

Organisation
des Nations unies,
*Les objectifs
de développement
durable, 17 objectifs
pour sauver le monde*
[en ligne - consulté
le 14/06/2021].

VOUS SOUHAITEZ...

QUANTIFIER LE CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

KUI ?

Les individus concernés s'étendent à tout organisme vivant ou système actif*.

Il est important de caractériser au mieux l'environnement dans lequel ils vivent et se développent, en lien avec les limites planétaires et les points de tensions locaux (stress hydrique, pollutions locales, qualité de l'air...).

Généralement pas de groupe témoin : la plupart des études d'impact environnemental travaillent sur des impacts potentiels, modélisés théoriquement ou expérimentalement.

QUAND ?

L'évaluation des impacts potentiels est réalisée avant l'action afin d'éclairer les décisions.

Une évaluation des réalisations effectives, menée après l'action, peut permettre d'ajuster les prédictions.

Quantifier

QUOI ?

Seules des **données quantitatives** peuvent faire l'objet d'une évaluation. Attention à bien caractériser leur fiabilité, leur objectivité et leur robustesse !

AVEC QUOI ?

Bases de données disponibles et actualisées pour identifier les impacts potentiels associés aux flux de matières et énergie en entrée (ressources, produits utilisés...) et en sortie (rejets...). NB : ne pas se limiter à un seul indicateur.

Tableaux de bord (alimentés via questionnaires ou analyse documentaire) **pour vérifier en pratique** la pertinence des estimations des flux en entrée et en sortie.

Avis d'expert sur le modèle d'évaluation retenu, notamment si celui-ci se base sur des approximations.

** Un système actif est un ensemble de mécanismes évoluant dans le temps (ex : cycle de l'eau, tectonique des plaques, etc.)*



ANALYSER LES DONNÉES

Procéder à une analyse de cohérence, en vérifiant ses calculs sur une donnée simple (ex : émissions en équivalent CO₂).

Tester la robustesse et les incertitudes associées : effectuer des tests statistiques pour assurer la significativité des résultats et la fiabilité des conclusions, comparer aux études existantes.

Distinguer autant que possible les impacts locaux des impacts globaux.



CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE

Sauf dans le cas d'une action environnementale locale très spécifique, **il est généralement impossible de comparer deux zones géographiques équivalentes** (l'une ayant bénéficiée d'actions et l'autre non).

On ne peut comparer que des fonctions équivalentes (se loger, se déplacer, s'alimenter...). Par ailleurs, l'identification des points critiques à étudier (dont les limites planétaires) doit se faire avec l'ensemble des parties prenantes.

Sélectionner les bases de données adaptées au problème traité et s'appuyer au maximum sur les différentes modélisations et expérimentations disponibles.



UTILISER LES RÉSULTATS

Intégrer l'évaluation de l'impact **dans les décisions stratégiques** de la structure.

Identifier les acteurs et actions ayant un impact négatif sur leur environnement, comprendre leurs enjeux et leurs capacités à corriger cet impact, et faciliter la reconnaissance des acteurs plus vertueux.

Communiquer et produire de l'information sur son impact, convaincre de la pertinence de ces démarches.

NB : il est obligatoire d'avoir une revue critique externe pour toute communication d'une évaluation de l'impact sur les produits et services (norme ISO 14044).

Éclairer les débats et favoriser le partage d'informations pour enrichir les modèles et les estimations de référence : par fonction (se déplacer, s'alimenter...), par thématique (économie circulaire, de fonctionnalité...), par écosystème, etc.

GLOSSAIRE THÉMATIQUE

DES PRINCIPES

MÉTHODOLOGIQUES

Retrouvez ici l'ensemble des principes méthodologiques abordés, regroupés par catégorie et explicités de façon détaillée.

QUI ?

Auprès de quelles parties prenantes collecter de la donnée ?

NOTION D'« ÉCHANTILLON »

Échantillon significatif : un échantillon significatif est un échantillon suffisamment grand pour représenter l'ensemble de la population. Il est possible de s'assurer que cet échantillon significatif est également représentatif en contrôlant la proportion statistique de cet échantillon par rapport à la population étudiée. Si l'échantillon est constitué sur la base du hasard, on considérera qu'il est représentatif de la population.

Échantillon représentatif : un échantillon est représentatif de sa population lorsqu'il présente les mêmes caractéristiques, dans les mêmes proportions (exemple : même répartition femmes/hommes, catégories d'âge, etc.). Il est possible de s'assurer que cet échantillon représentatif est également significatif en contrôlant la proportion statistique de cet échantillon par rapport à la population totale.

Échantillon sur mesure (avec critères) : un échantillon peut être constitué sur la base de critères précis, établis en fonction des enjeux de l'étude. Ainsi, un échantillon peut être constitué avec une égale répartition entre des bénéficiaires d'un programme A et d'un programme B, même si la population ne présente pas cette égale répartition.

Échantillon sans critère : un échantillon peut être constitué sans critère particulier. La représentativité ne peut être assurée en amont de l'étude, mais peut toujours être contrôlée au moment des analyses.

NOTION DE « GROUPE TÉMOIN »

Constitué aléatoirement : l'échantillon est divisé en deux groupes par tirage aléatoire. Le caractère aléatoire fait que les deux groupes ne se distinguent que par le fait que l'un participe au programme, et l'autre non.

Expérience naturelle : un individu peut appartenir « naturellement » au groupe témoin, sans intervention externe (par exemple, car le programme n'est pas disponible sur son territoire). L'assignation au groupe témoin n'est pas définie volontairement pour le besoin de l'étude.

Utilisation de quotas : un groupe témoin peut être constitué en utilisant le principe des quotas. Ainsi, on s'assure de la comparabilité entre groupe témoin et groupe cible.

Témoins non contrôlés : un groupe témoin peut être constitué sans prise en considération de l'adéquation des caractéristiques du groupe témoin et du groupe cible.

QUAND ?

À quel moment collecter de la donnée ?

En continu : les données sont collectées à plusieurs reprises dans le temps (dans un temps déterminé ou indéterminé).

Avant / après : les données sont collectées en amont et en aval du projet qui fait l'objet de l'évaluation.

Après : les données sont collectées uniquement en aval du projet qui fait l'objet de l'évaluation.

QUOI ?

Quelles données collecter ?

DONNÉES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

Qualitative : une donnée qualitative est une donnée qui prend une forme textuelle. Un exemple classique est celui des verbatims recueillis suite à des questions ouvertes.

Quantitative : une donnée quantitative est une donnée numérique (chiffrée).

DONNÉES OBJECTIVES, SUBJECTIVES ET INTERSUBJECTIVES

Objective : une donnée objective repose sur un état de fait : situation professionnelle actuelle, lieu de vie, sexe, etc. Seul le défaut de mémoire ou d'honnêteté de la source est supposé biaiser l'information récoltée.

Subjective : une donnée subjective repose sur la perception de la personne qui répond. La personne évalue elle-même un objet social ou psychologique (estime de soi, niveau de stress, qualité des relations, etc.), par exemple.

Une **donnée quantitative subjective** est une information chiffrée évaluée par le répondant à l'étude lui-même (exemple : échelle de notation).

Intersubjective : la personne concernée par l'indicateur et la personne qui donne l'information sont différentes. Par exemple, un parent transmet une information concernant son enfant.

AVEC QUOI ?

Quels outils de collecte mobiliser ?

Questionnaires : en ligne ou en présentiel, un questionnaire sera majoritairement constitué de questions fermées. Il permet de recueillir de l'information quantitative aussi bien que qualitative.

Entretiens : il s'agit souvent d'entretiens « semi-directifs », c'est-à-dire avec un guide de questions ouvertes. Les entretiens permettent de recueillir de l'information qualitative.

Observations : cette méthode pourra être plus ou moins rigoureuse selon la définition de règles visant à réduire la subjectivité et les biais d'analyse. Classiquement, une grille d'observation est employée de sorte à guider les éléments qui font l'objet de l'analyse.

Focus groupe (ou entretiens en groupe) : le principe est similaire à l'entretien, sauf que chaque membre du groupe connaît et peut réagir en fonction des réponses des uns et des autres.

Tableau de bord : les données peuvent être collectées via les outils de suivi déjà existants de la structure. Les données déjà suivies peuvent être analysées en fonction des objectifs de l'étude ou complétées par de nouvelles données.

Analyse documentaire ou de données publiques : une revue de littérature parfois conséquente peut être nécessaire pour identifier les données utiles à l'étude.

COMMENT ANALYSER LES DONNÉES ?

Approche exploratoire : elle s'inscrit dans un questionnement large et ouvert, sans attentes précises ni hypothèses définies pour guider les analyses. Elle cherche plutôt à dégrossir les réflexions et est donc plus appropriée à l'étape de cadrage de l'évaluation.

Approche descriptive : elle repose sur un plan d'analyse : on sait ce qu'on cherche et le format attendu de l'information. La donnée est décrite de façon brute : on rendra compte de pourcentages observés, de moyennes, etc. sur toutes les mesures, mais de façon séparée les unes des autres. Un niveau de connaissances minimal en analyse de données est nécessaire pour ce type d'analyse.

Approche explicative : elle repose sur des hypothèses de relations entre les différentes mesures effectuées. Le croisement des informations permet de mieux comprendre les relations de corrélation ou de cause à effet, et les interactions entre tous les indicateurs. Des tests statistiques doivent être effectués pour assurer la significativité des résultats et la fiabilité des conclusions. Nous vous recommandons de vous faire accompagner sur ce sujet.



 Notes



Notes

Éditeur : Avise, 18 avenue
Parmentier Bâtiment cour –
75011 Paris

Directrice de la publication :
Cécile Leclair (AVISE)

Direction technique :
Henri Fraisse (FIDAREC),
Anne-Laure Hernandez
(IMPROVE)

Coordination et rédaction :
Étienne Dupuis (AVISE),
Henri Fraisse (FIDAREC),
Anne-Laure Hernandez
(IMPROVE), Louise de
Rochechouart (AVISE)

Contributeurs : Tifenn André
(ADMICAL), Adrien Baudet
(KOREIS CONSEIL), Élise
Leclerc (ANTROPIA ESSEC),
Emmanuel Rivat (AGENCE
PHARE), Christelle Van Ham
(EEXISTE)

Secrétariat de rédaction :
Léa Volle (AVISE)

**Conception graphique
et mise en page :**
Les Colégraphes
(Anne-Laure Servin
et Élodie Cavel)

Impression : Imprimerie de la
Centrale Lens, Parc d'activités
Les Oiseaux, rue des Colibris,
62300 Lens

ISBN :
n°979-10-91375-12-2

Dépôt légal : septembre 2021

©Avise septembre 2021
Tous droits réservés
www.avise.org



Imprimé sur papier
certifié PEFC*

COMMENT ÉVALUER SON IMPACT ? **PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES**

**Cette publication, réalisée dans le cadre
du Social Value France par FIDAREC et Improve,
en partenariat avec l'Avisé, vise à accompagner
les dirigeants de structure dans la mise en œuvre concrète
d'une évaluation de l'impact social. Fruit d'échanges
entre une dizaine d'experts de l'évaluation,
ce cahier pratique outille ainsi les entrepreneurs
dans l'identification des principes méthodologiques
à mobiliser lors de leur évaluation.**



L'Avisé a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Créée en 2002, l'Avisé est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.

www.avise.org



Cette action est
co-financée par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020